

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

BOFIP-RHO-23-1291 du 23/10/2023

Arrêté du 20 octobre 2023

ARRÊTÉ PORTANT NOMINATION PAR INTÉRIM EN QUALITÉ DE CONTRÔLEUR BUDGÉTAIRE ET COMPTABLE
MINISTÉRIEL AUPRÈS DU MINISTRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES ET
DU MINISTRE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Délégation encadrement supérieur et Talents

RÉSUMÉ

Cet arrêté porte nomination par intérim en qualité de contrôleur budgétaire et comptable ministériel auprès du ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires et du ministre de la transition énergétique.

Date d'application : 01/11/2023

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT NOMINATION PAR INTÉRIM EN QUALITÉ DE CONTRÔLEUR BUDGÉTAIRE ET COMPTABLE MINISTÉRIEL AUPRÈS DU MINISTRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES ET DU MINISTRE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE.....3

**PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT NOMINATION PAR INTÉRIM EN QUALITÉ DE CONTRÔLEUR BUDGÉTAIRE ET COMPTABLE
MINISTÉRIEL AUPRÈS DU MINISTRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES ET
DU MINISTRE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE**



A R R Ê T É

portant nomination par intérim en qualité de contrôleur budgétaire et comptable ministériel auprès du ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires et du ministre de la transition énergétique

LE MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA SOUVERAINETÉ INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE

- Vu le décret n° 2005-1429 du 18 novembre 2005 modifié relatif aux missions, à l'organisation et aux emplois de direction des services de contrôle budgétaire et comptable ministériel ;
- Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
- Vu le décret n° 2019-1594 du 31 décembre 2019 modifié relatif aux emplois de direction de l'État ;
- Vu l'arrêté du 29 décembre 2022 relatif à l'organisation du service public des comptables publics.

ARRÊTE :

Article premier

Sont chargés de l'intérim de l'emploi de contrôleur budgétaire et comptable ministériel auprès du ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires et du ministre de la transition énergétique, en remplacement de M. Arnaud PHÉLEP, appelé à d'autres fonctions :

- M. Marc RODRIGUEZ, administrateur de l'État du deuxième grade, pour ce qui concerne l'exercice des compétences de comptable public ministériel ;
- M. Philippe JARRAUD, administrateur du grade transitoire, pour ce qui concerne l'exercice des compétences de contrôleur budgétaire ministériel, y compris sur le budget annexe du contrôle et exploitations aériens (BACEA) et sur les organismes suivants :
 - Agence de financement des infrastructures de transport de France - AFITF,
 - Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Agence de la transition écologique) - ADEME,
 - Agence nationale de l'habitat - ANAH,
 - Agence nationale pour la garantie des droits des mineurs – ANGDM,
 - Caisse de garantie du logement locatif social – CGLLS,
 - Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement - CEREMA,
 - École nationale des ponts et chaussées ParisTech - ENPC,
 - École nationale des travaux publics de l'Etat - ENTPE,
 - Fonds national d'aide à la pierre – FNAP,
 - Météo-France,
 - ADEME développement (soumis au contrôle économique et financier),
 - Association pour la réalisation des actions et des missions sociales - ARAMIS (soumis au contrôle économique et financier).

Article 2

Cette mesure prend effet le 1^{er} novembre 2023.

Article 3

Le présent arrêté sera notifié à qui de droit et publié au Bulletin officiel des Finances publiques, section Ressources Humaines et Organisation

FAIT LE 20 OCTOBRE 2023

Pour le Ministre de l'Économie, des Finances
et de la Souveraineté Industrielle et Numérique
et par délégation

La Directrice du Budget,

Mélanie JODER

Pour le Ministre de l'Économie, des Finances
et de la Souveraineté Industrielle et Numérique
et par délégation

Le Directeur général-adjoint des Finances publiques,

Antoine MAGNANT

BOFiP

Direction générale des Finances publiques

Directeur de publication : Jérôme Fournel

ISSN 2268-0756